

En cas d'absence justifiée à une ou plusieurs épreuves, les candidats au Diplôme National du Brevet peuvent être admis à se présenter aux épreuves organisées lors de la session de remplacement.

**La demande d'inscription doit être remise au chef d'établissement fréquenté par le candidat dans les 48 heures qui suivent l'absence.**

**Je soussigné(e),**

Titre : M.  Mme

Identifiant National (INE) :

Nom de naissance :

N° d'inscription :

Nom d'usage :

Né(e) le :

Prénoms :

Établissement :

catégorie du candidat :  Scolaire

Individuel

CNED

série :  Générale

Professionnelle

Enseignement :  Aucun

Agricole

Section internationale

**Déclare n'avoir pu me présenter aux épreuves du DNB de la session de juin 2019 pour la raison suivante :  
Joindre à cette demande les pièces justificatives de l'absence (certificat médical, bulletin d'hospitalisation ....)**

**Épreuves non passées lors de la session de juin 2019 :**

Français

Mathématiques

Histoire-géographie

Sciences

Oral (candidat scolaire)

**Je demande à Madame la rectrice de l'académie de bien vouloir me convoquer à la session de remplacement du 16 et 17 septembre 2019.**

À , le

Signature du candidat et du représentant légal

**DATE LIMITE DE RETOUR DE LA DEMANDE D'INSCRIPTION : 5 JUILLET 2019**

**DATE LIMITE D'ENVOI DES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS : 2 SEPTEMBRE 2019**